

Maison Chinama

TARIFS APPLICABLES AU 1ER AVRIL 2026

Barème des honoraires

| Honoraires de vente à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE

HONORAIRES TTC

Jusqu'à 100 000 € 10 % du prix, minimum forfaitaire de 5 000 € TTC

À partir de 100 001 € 5 % du prix

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix exclut ceux des autres tranches. Honoraires exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un acte écrit contenant l'engagement des parties. En délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux du titulaire du mandat initial.

| Honoraires de location à la charge du locataire

BAIL VIDE OU MEUBLÉ SOUMIS À LA LOI N° 89-462 DU 6 JUILLET 1989

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail 8,07 € · 10,09 € · 12,10 € TTC/m²

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée 3 € TTC/m²

Selon la zone du logement : non tendue, tendue ou très tendue (plafonds légaux en vigueur). La part du locataire ne peut excéder celle du bailleur.

BAIL SOUMIS AU CODE CIVIL (RÉSIDENCE SECONDAIRE ET BAIL SOCIÉTÉ)

Honoraires 10 % HT (12 % TTC) du loyer annuel hors charges

| Honoraires de location à la charge du bailleur

Honoraires de négociation, de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux d'entrée 8 % HT (9,60 % TTC) du loyer annuel charges comprises

| Honoraires de gestion à la charge du bailleur

Gestion courante sur les encaissements du loyer mensuel charges comprises 7 % HT (8,40 % TTC)

Plusieurs biens, loyers quittancés par mois : moins de 1 500 € 6 % HT (7,20 % TTC)

Plusieurs biens, loyers quittancés par mois : de 1 500 € à 2 000 € 5 % HT (6 % TTC)

Plusieurs biens, loyers quittancés par mois : plus de 2 000 € 4 % HT (4,80 % TTC)

Garantie loyers impayés, en option 3 % TTC des loyers et charges encaissés

Honoraires de suivi des travaux 5 % TTC du montant TTC des travaux

Dès deux biens confiés, un taux unique s'applique à l'ensemble des biens selon le total des loyers quittancés chaque mois.

| Honoraires de conciergerie à la charge du propriétaire

Gestion de la location courte durée 20,83 % HT (25 % TTC) des revenus, nets des frais de ménage

Ménage, à la charge des voyageurs 1 € TTC/m² par séjour

Linge selon le nombre de couchages, au devis

Mandat sans durée minimale, préavis d'un mois, aucun frais de démarrage.

| Honoraires des locaux commerciaux et professionnels

Bail commercial ou professionnel 30 % HT du loyer annuel hors charges

Cession de droit au bail ou de fonds de commerce 10 % HT de la cession + 30 % HT du loyer annuel hors charges

Forfait minimum 10 000 € HT

10 place Gutenberg, 67000 Strasbourg · 06 99 59 74 47 · hello@chinama.fr · chinama.fr



Home Solutions, SAS au capital de 1 000 €, exerçant sous la marque Maison Chinama · Siège social : 10a rue de Bischoffsheim, 67560 Rosheim · RCS Saverne 929 222 990 · Cartes professionnelles Transaction sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière n° CPI 6701 2024 000 000 025, délivrées par la CCI Alsace Eurométropole · Garantie financière de 120 000 € et RC professionnelle : GALIAN-SMABTP, 89 rue La Boétie, 75008 Paris · Barème affiché en agence et publié sur chinama.fr/tarifs (arrêté du 10 janvier 2017).

CONCIERGERIE AIRBNB · GESTION LOCATIVE · VENTE · CLUB D'AFFAIRES